



BLASON :

Créé par concession d'Emma de Laval après son union avec les Montmorency au XIII^e siècle.

« De gueules, à un léopard d'or. »

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine, "Vallis", la vallée.

LAVAL

EXPLICATIONS :

Le blason reprend celui de Guillaume le Conquérant qui donna en récompense le tiers de son écu aux fils de la maison de Laval qui l'avaient aidé à la bataille de Hastings en 1066. Lorsque la maison de Laval s'unit aux Montmorency, le léopard vient provisoirement s'intercaler avec les alérions de la prestigieuse famille. Lorsque la ville reprend les armes des Laval, la langue et les griffes du léopard perdent leur couleur azur pour rester d'or comme le reste de l'animal, respectant ainsi les règles héraldiques.

La décision de concession d'Emma de Laval est confirmée par son aïeule, Anne de Laval en 1464 lorsqu'elle fait ériger l'horloge de la ville où elle fait graver son blason en y accolant celui de la ville, de gueules au léopard d'or.

Les ornements ont été définis au XIX^e siècle : Deux palmes de sinople, mises en sautoir par la pointe et liées de gueules.

La commune ayant été honorée de la croix de guerre 1939-1945, elle figure en pointe de l'écu.

Le listel d'argent porte la devise de sable : Vallis Guidonis, la vallée des Guy, pour indiquer que la succession des Laval se faisait obligatoirement par la dénomination Guy, en hommage à leur lointain ancêtre s'étant illustré à Hastings.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

BLASON ORIGINAL :

De La Planche, Gouvernement d'Orléans, Livre VI, page 471, 1669.



C'est le plus vieil exemple du blason de la ville de Laval que j'ai retrouvé.

Ce blason est confirmé dans la série La France Héraldique des cafés Sanka en 1935, Tome 4, Page 73 ; il l'est aussi dans les années 20 dans la série des blasons des villes de France des cigarettes Laurens ; il l'est encore par Girault de Saint-Fargeau en 1847 dans son Dictionnaire Géographique de la France, Volume 2, cependant s'il le dessine correctement il le blasonne bizarrement « De gueules, à un léopard grim pant d'or ». Ce terme inusité de léopard grim pant est rectifié aujourd'hui en léopard lionné, c'est à dire dessiné comme un lion mais avec la tête regardant le spectateur. Cette variation ne s'explique pas.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le léopard.

Le léopard est un lion à quatre pattes, avec celle avant droite levée et la tête regardant le spectateur.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Laval a été créé en reprenant les armes de Guillaume le Conquérant qui sont les suivantes:



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

1 : Les différentes versions :

De manière très curieuse, alors que le blason de Laval est blasonné et dessiné de manière claire, il va subir toutes sortes de variations, résultantes d'une mauvaise compréhension des règles héraldiques.

Bien évidemment elles n'ont aucune valeur et ne peuvent en aucun cas être considérées comme les armes de la ville.

PREMIÈRE VERSION :

La première confusion est logiquement faite avec les armes de la famille de Laval ancien qui comporte comme différence le lampassé et l'armé d'azur affectant le léopard ; marques distinctives qui ne sont pas sur le blason concédé à la ville par Emma de Laval.



Ce blason est visible sur le site de la Société Vexillologique de l'Ouest, sur Wikipédia et sur Tchinggiz héraldique. Il est également décrit ainsi dans plusieurs ouvrages dont la Revue de l'Anjou et du Maine-et-Loire en 1860, Tome 6, page 269.

DEUXIÈME VERSION :

Un groupe d'héraldistes et d'imagiers non négligeable a visiblement eu du mal avec le léopard de Laval. Il est fort probable qu'il y a eu confusion avec celui de la famille de Laval, concédé par Guillaume le Conquérant et, par conséquent, spécifié avec langue et griffes bleues. Tout porte à croire que ces auteurs ont oublié cette différence, certes minime, mais différence tout de même, et ont ainsi fait varier la position du léopard pour éviter le doublon qui n'existait que dans leur tête. Le premier à spécifier le léopard comme grim pant est Traversier en 1842 dans l'Armorial National de France, Planche 11 de la 1^o série. Comme nous l'avons vu dans le paragraphe Blason Original, un léopard grim pant est aujourd'hui qualifié de léopard lionné, c'est à dire un lion dont la tête est tournée vers le spectateur comme le léopard. En 1847 l'erreur de Traversier est reprise par Girault de Saint-Fargeau qui le dessine toutefois normalement (?) (Voir paragraphe Blason Original) mais aussi par Malte Brun dans la France Illustrée, Volume 4, Page 15 de la Mayenne (Sans le dessiner). La même erreur est reprise par Van Driesten dans l'Armorial de France de 1889 édité sous forme de tableau colorié.



Traversier



Van Driesten

TROISIÈME VERSION :

Certains héraldistes ont ajouté de la confusion à la confusion et se sont mis à non plus dessiner un léopard lionné, mais tout simplement un lion.

Ce sera tout d'abord l'entreprise de cartes postales d'Hayez dans les années 1920 dans sa série sur les villes de France. On retrouve ensuite ce lion sur les cartes postales ultérieures d'autres entreprises jusque dans les années 1990.



D'Hayez



Cartes postales des années 1970 à 1990

QUATRIÈME VERSION :

J'ai retrouvé une toute dernière version interprétée des armes de la ville de Laval. Elle figure sur une très belle carte postale de 1908. Cette fois le léopard est bien là, mais le dessin qui est exécuté, bien qu'étant inscrit dans un écu, est si figuratif qu'il ressemble à un tableau.



Carte postale 1908

2 : Les autres blasons de Laval :

Au cours de l'histoire de la ville, il n'y a pas eu que des variations du dessin fixé au XIII^e siècle ; la ville a eu un autre blason qui se retrouve dans l'Armorial National de France de Charles d'Hozier, héraldiste généalogiste du Roi de France redigé dans la période 1696 à 1710. Le blason de Laval se retrouve dans le Tome 34, Tours 2, Page 948 : « D'azur, à trois battoirs d'or, 2 et 1 ».



Le seul problème avec ce blason que d'Hozier affecte à la ville de Laval c'est qu'il est en fait celui des lavandières de cette ville. Il y a sûrement eu confusion dans les attributions.

LES RÈGLES HÉRALDIQUES N'AUTORISENT PAS LA MULTIPLICATION DES BLASONS AU GRÉ DES FANTAISIES. CES DERNIERS VENANT EN DOUBLON D'UN PLUS ANCIEN CONFORME, ILS NE PEUVENT PAS ÊTRE UTILISÉS COMME OFFICIEL.